



RESIDENCE DES GLIERES



Questions réponses avec CIS au 15 septembre 2025

Nous poursuivons nos questions réponses avec CIS, suite aux questions posées sur le mail du conseil syndical des Glières. Les réponses sont diffusées sur notre site "lesGlières".

Nous remercions CIS pour leur retour.

- Nous avons vu M. Maitre et le technicien CEGELEC jeudi après-midi (11 septembre 2025) sur la résidence, le réseau de l'électricité du bâtiment C1 a été isolé du réseau du bâtiment C2. Quelles sont les démarches qui restent à faire pour que les 21 appartements du bâtiment C1 puissent être re habités ?

Le bâtiment C1 est désormais alimenté en électricité suite à l'intervention de CEGELEC.

IDEX n'ayant pas pu intervenir sur l'électricité car ils n'avaient pas le personnel habilité à une telle opération, c'est donc CEGELEC qui a été missionnée.

L'intervention nous a pris beaucoup de temps car nous avons aucun plan et rien n'est étiqueté sur les tableaux électriques, ce qui rend toute manœuvre hasardeuse, longue et complexe.

CEGELEC a donc remis l'électricité tout en soulignant la nécessité de rénover l'installation le plus rapidement possible.

En tant que syndic, nous créerons une résolution pour la rénovation de l'installation électrique lors de la prochaine AG.

La VMC a bien été modifiée par IDEX et je viens de parler à l'un de leur technicien qui a remis l'eau dans le C1 à l'instant.

- Pourquoi l'eau des 21 appartements n'a pas été remis en même temps que l'électricité privative ? Quand est-ce que l'installation d'eau sera à nouveau fonctionnelle ?

L'eau, la VMC et l'électricité étant de nouveau opérationnels dans le bâtiment C1, j'attends désormais les rapports écrits de IDEX et CEGELEC pour nous confirmer que les installations sont conformes.

Suite à la réception de ces rapports, je verrai avec ma direction sur la marche à suivre pour la réouverture des 21 appartements du C1.

Je dois aussi vous informer qu'il est très compliqué de faire intervenir des techniciens aux Glières actuellement !

En effet, ce matin, le technicien d>IDEX s'est fait bousculer et insulter par certains copropriétaires sur place.

Faire venir des entreprises est déjà très compliqué mais si l'accueil est ainsi, cela va être impossible dans le futur.

Nous comptons donc sur le CS pour rappeler aux copropriétaires que ce genre de comportement est inadmissible et contre-productif !

J'ai dû négocier avec le technicien IDEX car il voulait partir sans avoir réalisé sa mission ...

- Pourquoi CIS n'a pas encore réalisé un recours gracieux contre l'arrêté du maire (question de Chris MILLINS en tant que copropriétaire) ?

Nous sommes dans l'attente du résultat de la consultation de l'avocate mandatée pour analyser l'arrêté municipal. Ensuite, le conseil syndical décidera, ou non, d'engager un recours gracieux.

- Nous attendons le retour de l'avocat quant à l'analyse de l'arrêté du maire et des démarches à entreprendre, pouvez-vous nous confirmer que les copropriétaires seront destinataires de ce retour ?

Le résultat de la consultation sera transmis au conseil syndical qui sera libre de le diffuser ou pas.

- A quelle échéance est prévue le retour de l'enquête de gendarmerie sur les causes de l'incendie ?

Nous n'avons pas d'information de la part de la gendarmerie à ce propos, l'enquête est toujours en cours.

- Pouvons-nous connaître le résultat concernant ETBA (étude technique du bâtiment) attendu par les experts ?

La visite d'ETBA avec les experts a confirmé et même renforcé son premier diagnostic.

Une quantité importante des voiles béton des derniers étages sont à démolir et à reconstruire.

Certaines dalles présentant des micros-fissures seront à renforcer également.

- Une panne du portail a été signalée, pouvez-vous nous informer sur son origine ? et qui l'a réparée ?

La vitre du bouton d'arrêt du portail a été cassée et quelqu'un avait stoppé le portail.

Je suis passé jeudi dernier remettre le portail en route et AES est passé vérifier son état et remettre une vitre.

J'apprends malheureusement qu'il est à nouveau en panne ce matin...